



Bilan intermédiaire Projet médico- soignant

Bilan à fin 2024

Le projet medico-soignant (PMS) est la feuille de route du Centre Hospitalier qui guide notre action collective pour la période 2022 à 2027, dans l'ambition d'adapter et de faire évoluer notre offre de soins aux besoins des patients du territoire.

L'enjeu est conséquent, compte tenu de la taille du territoire à desservir et de la diversité des activités de soins.

Le PMS est un projet ambitieux, réaliste, aligné avec les orientations nationales et territoriales (PTSM et GHT notamment).

De nombreux projets structurants ont d'orès et déjà été mis en place. Grâce à l'implication de tous, au profit des patients, notre hôpital se transforme, se tourne davantage vers le soin ambulatoire, s'aligne sur les recommandations nationales et internationales, continue de veiller à offrir des soins de proximité et à respecter les droits des patients. Il affirme également son ambition en terme d'expertises nouvelles et de recherche.

Ce bilan à mi-chemin n'est qu'une étape. Merci et bravo à tous les professionnels qui ont contribué à la mise en place des projets ! Place à leurs témoignages...

Sommaire

Les temps forts	2
Le pilotage du PMS	2
Les conditions à la transformation.....	3
Le patient et sa capacité d'agir.....	4
L'inclusion et la proximité pour accompagner le parcours des usagers	10
L'amélioration de la couverture du territoire pour répondre aux urgences	14
Le parcours coordonné de périnatalité, de l'enfant, de l'adolescent et du jeune adulte.....	16
Une réponse de proximité et d'excellence, permettant la prévention et l'accompagnements des publics les plus fragiles	19
Le parcours de la personne âgée	22
Le parcours des patients de la filière medico-légale.....	23
La structuration et le développement de la filière addictologique	24
Le développement des soins somatiques, de la prévention et de la pharmacie.....	26
La développement de la télé-médecine	28
La développement et la structuration de la recherche.....	29
La feuille de route 2025/2026	30



Les temps forts

- **Validation du PMS** par les instances en juin 2022, puis du projet d'établissement (PE) dans son ensemble en décembre 2022
- **Communication et diffusion du PMS :**
 - présentation générale PMS : assemblée générale du **30 juin 2022**
 - présentation encadrement + médecins avec remise d'un outil de diffusion aux équipes : **2 mars 2023**
 - diffusion par l'encadrement aux équipes (reunions de service) : **avril/ mai 2023**
- **Bilans intermédiaires :** un bilan annuel présenté aux instances de mars

Une dynamique de projet

→ 10 nouveaux projets accordés et financés par l'ARS en 2022 (≈2 millions)

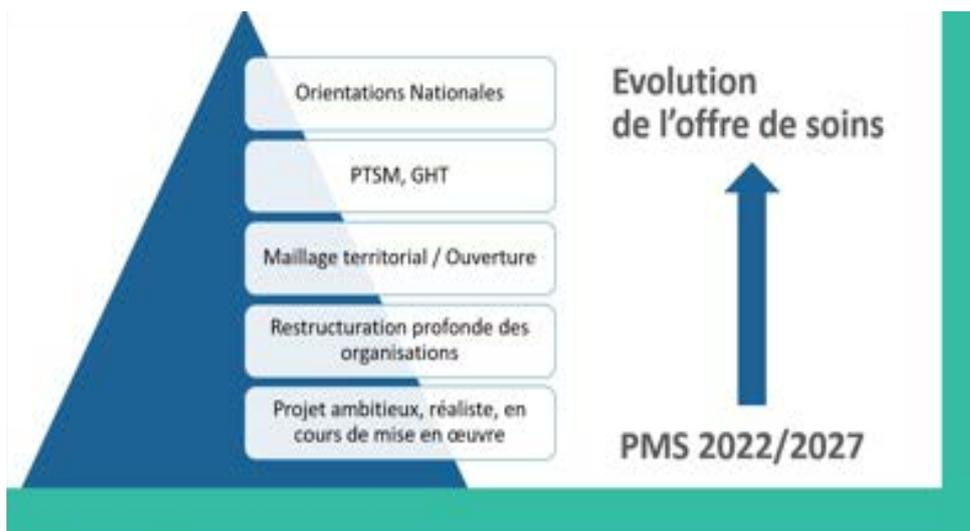
→ 3 nouveaux projets accordés et financés par l'ARS en 2023 (0,5 million)

→ 4 projets déposés sur des appels à projet en 2023

→ 5 projets déposés sur des appels à projet en 2024 dont 2 financés (0,3 M)

Le pilotage du PMS

- **Le mode de pilotage :**
 - 60 fiches actions détaillées pour décliner le PMS
 - une planification prévisionnelle établie et régulièrement actualisée
 - une coordination par la direction des projets créée en juin 2022
 - un comité de suivi pour piloter mensuellement
 - le Directoire, instance de validation des projets
 - 1 Directoire "projets émergents" organisé chaque année en juin pour sélectionner les nouveaux projets (appels à projet)
 - Présentation de tous les projets
- **Des outils et une méthodologie :**
 - une procédure projet,
 - une fiche projet type
 - une fiche de suivi des projets



En quelques chiffres...

A fin 2024 :

62% des fiches actions sont en cours de réalisation



30% sont en préparation (au moins une réunion institutionnelle)



8% des actions restent à engager



Les conditions à la transformation : une restructuration organisationnelle en profondeur

- Une restructuration en profondeur avec la création au 1er janvier 2023 d'un **PÔLE TRANSVERSAL** qui regroupe les soins spécialisés non sectorisés et les dissocie des pôles adultes sectorisés

Un pôle transversal organisé en **FILIERES DE SOINS** pour :

- une répartition homogène des soins sur tout le territoire
- une visibilité par les autres acteurs du territoire
- des projets de développement progressif de ces filières avec une offre plus complète, graduée et articulée avec les structures de référence

- Des pôles adultes sectorisés également organisés en filières de soins, pilotées par des **CHEFS DE SERVICE** :

- **Filière Emergence** : faisant écho à l'apparition des premiers troubles, ou à la réapparition de symptômes, en lien avec une pathologie déstabilisée, elle apporte en réponse, une prise en soins adaptée, rapide, inconditionnelle (services d'hospitalisation en soins sans consentement, CMP pivots, équipes de liaison)

- **Filière Alliance** : elle regroupe les modes de prise en charge dans lesquels le patient s'inscrit dans l'acceptation des soins, où l'alliance thérapeutique est recherchée, acquise (hospitalisation libre, hôpitaux de jours intensifs, équipes mobiles)

- **Filière Résilience** : elle promeut, impulse l'empowerment, en écho à la capacité du patient à surmonter sa maladie devenue chronique, avec des prises en soins adaptées (CMP antenne, CATTP, centres de jour)

→ Décision en 2024 de doter les filières Emergence et Alliance de 2 chefs de service (intra et extra hospitaliers) pour davantage de cohérence de projets.

Fiche action 1 : mise en place d'un médiateur santé pair

Porteur : L. Colas et Dr Jolivet

Objectifs : recruter un ou plusieurs médiateurs santé pair pour accompagner les patients, en collaboration et en complémentarité avec les équipes soignantes, favoriser sa participation et sa capacité d'agir ainsi que son parcours vers le rétablissement.

Bilan : projet de recrutement pôle Transversal secteur réhabilitation (MDRT et/ou Envöl) en septembre 2025



Bureaux de l'Envöl

Fiche action 2 : développement de l'activité de réhabilitation psychosociale de l'Envöl

Porteur : Dr Jolivet

Objectifs :

- Créer une antenne à Bègles en renforçant l'équipe : 1 ETP IDE pourvu septembre 2022
- Créer un studio d'entraînement aux habiletés sociales
- Développer la mobilité pour les évaluations et les soins
- Développer ETP (ou psychoéducation) sur l'établissement en pro proposant des coanimations ENVOL/autres UF



« L'ENVOL est une unité de Réhabilitation Psycho-Sociale spécialisée dans l'accompagnement des personnes souffrant de troubles psychiques. La première rencontre avec l'utilisateur fait suite à une demande émanant de la personne, et/ou conjointe à son médecin référent ou médecin traitant.

A l'issue de cette rencontre, un bilan pluridisciplinaire peut être réalisé. Cette évaluation fonctionnelle, sociale, médicale & neuropsychologique permet de repérer les retentissements du trouble dans le quotidien de la personne et ainsi adapter au mieux les soins en fonction de ses besoins et projets.

L'ENVOL propose un accompagnement personnalisé du projet de vie et /ou de la réinsertion professionnelle et/ou sociale, au travers d'activités individuelles ou de groupe.

Le développement de l'activité est centré essentiellement autour de l'offre de soin proposée : Travail sur l'estime de soi, Soins autour de la métacognition sur les différents types de trouble psychiques, ETP borderline en individuelle, VAD,

Depuis 2022 la création de l'antenne de consultation sur le site du centre de jour « la différence » à Bègles, facilite l'accès aux personnes sur notre territoire et permet un accroissement de l'activité. »



Studio d'entraînement aux habiletés sociales

Fiche action 3 : création d'une équipe mobile insertion hébergement

Porteur : I. Marchivie

Objectifs : constituer une équipe mobile dédiée à l'accompagnement au sein d'appartements associatifs ou au sein de logements autonomes (bailleurs sociaux ou privés), à partir de dispositifs existants à coordonner et à consolider.

Bilan :

2023 → plusieurs réunions du groupe de travail + rencontres de partenaires (ARI et Un chez soi d'abord)

2024 → présentation du projet d'Equipe mobile d'accompagnement social et d'insertion logement EM-ASIL

Clarification des rôles Trans'appart / SASS-UIH

Recherche de solutions de financement.

Le patient et sa capacité d'agir

Fiche action 4 Mise en place de la démarche Quality Rights de l'OMS

Porteur : L. Colas

Objectif : réalisation d'une évaluation externe par le CCOMS de 2 à 3 services volontaires au sein de l'établissement, puis appropriation de la démarche pour la poursuite de l'utilisation en interne.

Périmètre et méthodologie de suivi projet à définir.

En complément, projet d'organisation de rencontres et de formations proposées par le CCOMS
« Renforcer la participation des usagers »



Conférence "Santé mentale et psychiatrie" du Dr Deborah SEBBANE, Directrice du Centre collaborateur de l'OMS pour la recherche et la formation en santé mentale - CCOMS le 4 février 2025

+ CME 5 février 2025

Fiche action 5 : mise en place d'une cafétéria pour les patients et leurs familles



Porteur : L. Colas, I. Marchivie

Objectif : créer un lieu d'échange et de convivialité pour les usagers et leur entourage, proposant un espace cafétéria et différentes prestations



Un nouvel espace cafétéria, baptisé « Grain de Folie » sur proposition des usagers, a ouvert ses portes en avril 2024 et a été officiellement inaugurée le 27 juin 2024. Réel besoin exprimé par les usagers, l'ouverture de ce nouveau lieu de convivialité fait suite à l'expérimentation d'une cafétéria éphémère au cours de l'été 2023 avec des retours très positifs qui n'ont fait que confirmer ce projet.

Située dans les locaux de l'ancien self de l'unité Raynier, elle est ouverte au public tous les jours de la semaine. L'ouverture le week-end est en cours d'expérimentation. Elle a pour projet de s'agrandir avec l'ouverture d'une 2^{ème} salle au cours de l'année 2025.

« La cafétéria est un lieu d'accueil et de socialisation pour les patients, leur famille, leurs proches ainsi que le personnel. Nous avons souhaité faire de ce lieu une bulle d'oxygène, un espace neutre où l'un et l'autre sont sur le même pied d'égalité mais garde sa dimension de soin.

Elle a pour vocation de maintenir et renforcer le lien social.

C'est un outil d'accompagnement du patient dans son processus de soin et de rétablissement.

Elle est aussi un lieu de détente, de rencontre et de loisirs, facilitant l'accès à la culture avec des propositions d'animations, d'ateliers ludiques ou de projets culturels portés par l'équipe ou des partenaires afin d'en faire un espace de vie et de relation.

Récente à l'échelle du temps, son projet a vocation à évoluer en fonction des besoins ou idées nouvelles exprimés par les usagers ou les professionnels des unités. »

Fiche action 6 : création d'un studio de vie affective et familiale

Porteur : Dr Douliez

Objectif : création d'un studio de vie affective et sexuelle au sein du futur bâtiment Trélat, dont la construction sera achevée en 2025. Il s'agira d'un appartement dédié de 35m² avec une chambre, un espace de vie, petite cuisine et salle d'eau/WC.

Il permettra d'offrir aux patients un espace de détente en famille et en couple à l'écart des lieux de soin et de faciliter l'accès à une intimité, prioritairement pour les patients ne bénéficiant pas de sorties à l'extérieur.

Bilan : un groupe de travail se mettra en place en 2025

Le patient et sa capacité d'agir



Fiche action 27 : développement du case management en créant une équipe dédiée à la gestion de parcours

Porteurs : J. Douliez, J. Pinel

Démarrage en septembre 2023.

« Dans une dynamique de réhabilitation psychosociale nous intervenons dans les unités de soins, en concertation avec le patient et en valorisant son engagement, dans la co-construction, l'accompagnement et la coordination de son projet de vie. De façon complémentaire, nous rencontrons les différents dispositifs d'accueil et d'accompagnement du territoire afin d'assurer une orientation efficiente, en entretenant un lien avec les partenaires et professionnels ainsi qu'en participant aux commissions d'admissions. »



L'équipe des gestionnaires de parcours apporte une éventuelle réévaluation du projet de vie des patients en situation complexe, assure un accompagnement global inscrit dans la durée en étroite collaboration avec les équipes pluridisciplinaires et les structures de soins (appui et liaison). La finalité vise à organiser une sortie d'hospitalisation pérenne en accord avec le projet de l'utilisateur. »



Fiche action 7 : réduction de l'isolement et de la contention

Porteurs : L. Colas, E. Laye, Dr A. Rust

Objectifs : 3 axes

- **Axe 1 : agir prioritairement en prévention de l'isolement et de la contention :**

⇒ Formation obligatoire en psychopathologie des infirmiers nouvellement recrutés

⇒ Activités thérapeutiques adaptées : création d'une équipe dédiée en charge de promouvoir les Alternatives et la Prévention à l'Isolement et la Contention (APIC)

« L'équipe mobile en place depuis septembre 2022 comprend actuellement 4 professionnels de santé et a pour objectif de contribuer activement à la réduction des mesures d'isolement et de contention au sein des unités fermées d'admission du CH en collaboration avec les équipes pluridisciplinaires.



Intervention de l'APIC dans une unité

L'APIC participe à la mise en place d'activités thérapeutiques, utilise différents médias et prend en charge les patients de manière collective et/ou individuelle en s'appuyant sur les propres ressources et capacités de ces derniers afin de développer la contenance psychique et le pouvoir d'agir. Les perspectives sont le développement et la mise en place d'outils institutionnels utilisables par tous ainsi que le partage d'expérience et l'évolution des pratiques professionnelles dans ce domaine. »

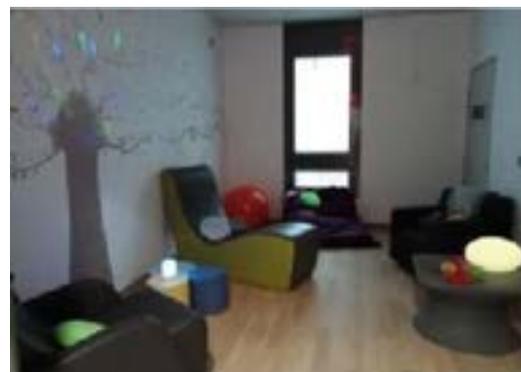
⇒ Continuité des prestations de la conciergerie Hôtelière : renfort d'un aide-soignant

⇒ Mettre en place des directives anticipées en psychiatrie (ou plan de prévention de crise/ plan de prévention partagé)

⇒ Aménagement des locaux :

- * Création d'espaces d'apaisement dans chaque unité

- * Equipement des chambres hôtelières de verrous

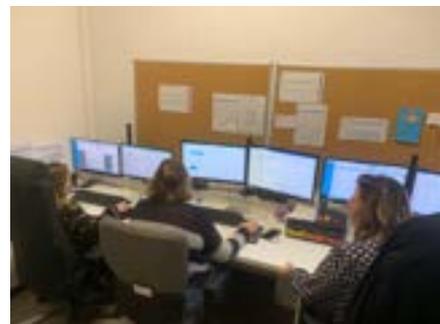


Espace apaisement unité Figaro

• **Axe 2 : accompagner le nouveau cadre légal des mesures d'isolement et de contention :**

- ⇒ Sécurisation des procédures : mise en place d'une équipe de trois assistantes médico-administratives (AMA) dédiées à la gestion des formalités

Le Centre Hospitalier de Cadillac s'est attaché à mettre en œuvre les réformes successives isolement contention dès leurs dates d'entrée en vigueur et a été parmi les premiers à se conformer aux nouvelles exigences juridiques de la loi du 22 janvier 2022, avec la constitution dès le 1er mars 2022 d'une équipe administrative dédiée présente en semaine et week-end, chargée de l'application du dispositif en lien avec les équipes médico-soignantes. Cette équipe, composée de 3 assistantes médico-administratives est présente en semaine et le week-end de 9h00 à 16h45.



« Nous exerçons une mission d'appui sur les formalités administratives spécifiques à la loi du 24 janvier 2022, introduisant le contrôle systématique des mesures d'isolement et contention. Nous assurons la coordination des informations et la transmission des documents nécessaires à cette procédure entre les équipes soignantes et le juge des libertés. Nous procédons aussi au contrôle et au suivi du registre des isolements contentions, ainsi que des indicateurs de suivi des mesures qui sont envoyés tous les trimestres aux pôles depuis le mois de janvier. Nous travaillons en collaboration avec les AMA d'unités pour la veille, le contrôle et la conformité des documents. Nous participons au groupe élargi isolement contention. »

Equipe AMA dédiées Isolement et contention

- ⇒ Mettre aux normes les chambres d'isolement

• **Axe 3 : évaluer et mesurer**

Fabilisation des indicateurs de suivi, transmis chaque trimestre aux pôles + la présentation chaque année du rapport annuel aux instances

Fiche action 8 : renforcement de l'accès à certains droits

Porteurs : L. Colas, Dr Le Bihan

Objectifs :

- Accès internet (UMD) et/ou WIFI (site central) :
- Elargissement du point d'accès au droit (PAD) sur l'UMD : Ouverture juin 2022 puis interruption. Reprise mars 2024
- Nouvelle bibliothèque à l'UMD :



Bibliothèque unité Claude

“Grâce à l'appui financier de l'ARS, la bibliothèque a pu se moderniser et être embellie : nouveaux meubles, installation d'un ordinateur pour accéder aux ressources en ligne et une formation pour les soignants leur permettant d'accompagner les patients dans l'utilisation de cette bibliothèque.”

Fiche action 9 : organisation de CMP pivots / CMP antennes

Porteur : Dr A. Rust (à l'échelle institutionnelle)

Objectifs :

- Organiser l'accès à moindre délai au sein d'un CMP "pivot" afin de prévenir les situations plus aigües, éviter les ruptures de prises en charge
- Proposer la même offre de soins de consultations spécialisées en un lieu dédié du pôle adulte

Bilan : élaboration en 2023 d'un cahier des charge commun aux 3 CMP pivots adultes (Lormont, Villenave d'Ornon, Langon). Phasage et préparation de la déclinaison opérationnelle sur chaque pôle élaborée en 2024, pour début de mise en oeuvre courant 2025.

CMP pivot Pôle A :

CMP pivot Pôle B :

CMP pivot Pôle C :



Fiche action 10 : accueil des IPA dans les CMP de proximité

Porteur : B. Toitot, E. Laye

Objectif : développer des compétences élargies afin de prendre en charge des situations cliniques complexes dans le domaine de la psychiatrie et de santé mentale en coordination avec les différents intervenants, prendre en compte le contexte de tensions médicales

Objectif quantitative : doter chaque pôle A/B/C de 2 IPA par pôle à l'échelle du PMS 2022-2027, avec priorisation d'intervention sur les CMP antennes.

Bilan : 1 IPA en poste sur les CMP antennes au pôle A depuis l'été 2023 + 1 IPA au pôle C depuis l'été 2024. Deux autres IPA sont en formation.

L'inclusion et la proximité pour accompagner le parcours des usagers

Claudie, tu as pris tes fonctions il y a 18 mois, quel constat peux-tu faire aujourd'hui sur ton activité ?

Claudie Sarraille, IPA pôle A

J'ai été la première IPA en CMP adulte, il a donc fallu imaginer le poste afin de le rendre pérenne tout en répondant aux demandes institutionnelles dans le respect du cadre réglementaire. Il a fallu trouver une place qui n'existait au sein de l'équipe pluridisciplinaire. Depuis mon arrivée, mon activité s'est peu à peu intensifiée. A ce jour, j'interviens au sein de 3 CMP du Pôle A, je gère ma propre file active (prise en charge de plus d'une centaine de patients avec renouvellement et modification des traitements, prévention primaire, coordination de parcours de soin, veille scientifique auprès des équipes).



J'ai intégré le GHT ETP afin de travailler sur des programmes innovants. Je suis également un membre actif de la recherche paramédicale (formation initiation à la recherche, congrès, journée de la recherche paramédicale). Je fais également partie du Comité Ethique. Je travaille sur l'implantation des déclarations anticipées en psychiatrie au sein du CH (actuellement en phase de tests au sein de structures ambulatoires) avec un projet de recherche associé.

Je tire une grande satisfaction professionnelle depuis maintenant 18 mois, de par la richesse des échanges et la grande diversité des tâches possibles que peut réaliser un IPA. C'est un métier valorisant et qui a toute sa place au sein du CH.

Cécile, peux-tu m'expliquer comment s'est déroulée ta prise de fonction ?

Mon stage de fin d'études était une pré-implantation, ce qui a permis une prise de fonction très fluide dans les 2 CMP du Sud-Gironde dans lesquels j'interviens.

J'ai exercé en ambulatoire pendant plusieurs années, j'avais une idée des axes à développer, et mes collègues ont adhéré immédiatement et très facilement à mes projets et propositions. Notre collaboration est efficace et dynamique, l'aspect transversal a été immédiatement repéré, et l'intérêt du patient reste au centre de nos choix. Je continue l'exercice de mon cœur de métier : l'évaluation et le suivi des patients en CMP.

J'ai engagé un travail avec le groupe ECG ambulatoire et la télé-expertise pour aligner le cadre de notre nouvelle activité aux questions réglementaires. J'ai constitué une équipe pluridisciplinaire de consultations systémiques en collaborant avec les collègues des autres CMP. Les couples et familles ont désormais une réponse dans les CMP du Sud Gironde.

Je prépare pour la rentrée septembre un groupe ETP, la réflexion se poursuit, la co-construction s'élabore tant avec les équipes des CMP qu'avec la direction et l'encadrement qui nous accompagnent.

C'est très enthousiasmant de créer une nouvelle dynamique autour des patients, auprès des équipes. Cela permet aux patients d'accéder à de nouvelles possibilités de soins au plus près de leurs besoins. Nous « sculptons » quotidiennement avec les équipes le modèle d'un nouveau métier qui est en train de prendre corps.



Cécile Vaquez, IPA pôle C

L'inclusion et la proximité pour accompagner le parcours des usagers



Fiche action 30 : développement de la prévention (santé mentale) / promotion

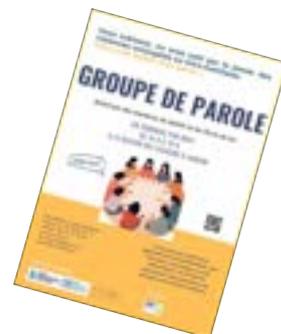
Porteur : N. Rivière, M. Loison

Actions menées en lien avec les partenaires du territoire (CLSM/CLS, PTSM, CPTS, GHT...)

Ateliers CPTS : 5 ateliers thématiques Santé Mentale / offre de soins à destination des libéraux des 3 CPTS du Sud Gironde (addictions, dépression post-natales, VIF, dépression du sujet âgé)

SISM 2024 : un programme varié et ambitieux

- 17 événements organisés : spectacles, conférences, journées sportives, ciné-débats, expositions, animations, sensibilisations, cafés des parents, et bien plus encore ;
- 10 actions (co)pilotées par le Centre Hospitalier de Cadillac (3 en 2023).
- Un impact en forte progression : 1 450 personnes sensibilisées (930 en 2023)



Fiche action 11 : amélioration de l'accès aux psychologues à tous les âges de la vie et continuité du soin psychologique

Porteur : S. Gayraud, M. Berger

Objectif :

- Identifier et analyser les difficultés d'accès aux psychologues
- Garantir l'accès direct au psychologue
- Favoriser l'équité d'accès au Psychologue
- Développer les temps d'échange inter-équipe et inter-institution



Fiche action 12 : développement des consultations transculturelles

Porteur : K. Ruault, S. Gayraud

Objectifs :

- Favoriser l'accès à des médiateurs-interprètes formés
- Sensibiliser les équipes à l'approche transculturelle et mettre en place des temps de réflexion clinique sur des situations transculturelles complexes



Bilan : projet construit en partenariat avec l'association Ethnotopie. Lancement en janvier 2024. Organisation de 6 ateliers, avec un total de 70 participants en 2024.

« Ce dispositif « Sensibilisation à l'approche transculturelle » à destination des professionnels des pôles PEA, et pôle A, est en place depuis janvier 2024. C'est un espace ressource pour l'accompagnement des équipes sur les situations cliniques transculturelles présentées par les participants. Le Dr Mestre, psychiatre, psychothérapeute et anthropologue nous apporte cet éclairage précieux sur le soin auprès des familles migrantes. 6 sessions de 2 h ont eu lieu en 2024, et 6 sont prévues pour 2025. Toutes les professions sont représentées. Les réunions sont très investies et répondent à un besoin d'échange clinique. La transversalité, psychiatrie adulte et pédopsychiatrie est très appréciée ; c'est un espace de découverte mutuelle des pratiques de chacun. »

Fiche action 13 : développement des thérapies familiales

Porteurs : M. Bancelhon, M. Colinet, L. Martinot

Objectifs :

- Cartographier et valoriser les compétences existantes
- Favoriser l'accès à la formation aux thérapies familiales pour les psychologues



Développement de nouvelles consultations systémiques dans le sud Gironde (cf fiche action 10—IPA dans les CMP antennes)

Fiche action 14 : organisation du parcours du patient autour du Plan Personnalisé de Coordination en Santé (PPCS)

Porteurs : CSS de l'établissement

Objectifs : développer l'élaboration de PPCS co-construits par les professionnels, la personne, et son entourage



L'amélioration de la couverture du territoire pour répondre aux urgences

Equipe de psychiatrie de liaison Rive droite :

Projet de renforcement des interventions en lien avec la clinique des 4 pavillons (PBRD) : projet de prévention du risque suicidaire

Rencontre clinique PBRD le 30 janvier 2025



Action de sensibilisation du SAAVIF

Fiche action 15 : renforcement du parcours psychiatrique aux urgences du sud-Gironde

Porteur : D. Simon, Dr A. Fournier



« Grâce à un financement FIOP, l'unité de psychiatrie de liaison du Pôle C a pu mettre en place **un projet réfléchi en équipe**, permettant d'améliorer la réponse à l'urgence psychiatrique et de créer de nouvelles offres de soins sur le territoire du Sud-Gironde :

- Renforcement de la présence infirmière au sein du service des Urgences du CHSG par la mise en place d'une organisation de travail en 10h, permettant d'améliorer la gestion et le délai de réponse aux situations de crise et d'urgence psychiatrique ainsi qu'une amélioration des échanges et de la collaboration entre les deux équipes.
- Création d'un dispositif permettant d'améliorer le repérage et l'évaluation du risque suicidaire représentant une alternative à l'hospitalisation en complémentarité avec Vigilans.

- Création d'un dispositif permettant le repérage et l'accompagnement de victimes de violences intrafamiliales (VIF) ainsi que la mise en place de consultations psychologiques en coordination avec le réseau de partenaires sur le territoire du Sud-Gironde.

Aujourd'hui, cette équipe, composée de professionnels compétents, disponibles, créatifs et enthousiastes répond aux objectifs de ce projet avec l'ambition d'augmenter son offre de soins, notamment sur la thématique des VIF dont le projet ne cesse de grandir (augmentation des temps de consultations psychologiques, actions de sensibilisation et de prévention, création de groupes de paroles ...).



Equipe de psychiatrie de liaison du pôle C

Fiche action 16 : ajustement du projet de l'Unité Court Séjour (UCS) → "Structuration de l'activité post-urgences"

Porteur : Dr A. Rust

Objectifs :

- Conforter et valoriser l'activité de post-urgence de l'UCS
- Améliorer l'accueil en phase aigüe
- Fluidifier le parcours de soins en amont avec les services d'urgence, et en aval

Bilan : réunions avec le SECOP et les services d'urgences des établissements MCO, réunions filière DACOPSI en 2023 en présence des équipes de liaison urgences, de l'EPIC et de la coordination des admissions.

2024 : 2 réunions DACOPSI dont une avec le SECOP



Avril 2024 : réorganisation des parcours d'admission
>> 5 lits post-urgence à Erasme

"DACOPSI" (Dispositif d'Accueil de Crise, d'Orientation, de Prévention précarité et Service d'Intervention)

Fiche action 17 : création d'une Equipe Psychiatrique d'Intervention de Crise (EPIC)

Porteur : Dr Groussin

Créée en janvier 2022, « l'EPIC est une équipe pluridisciplinaire, spécialisée dans « l'aller-vers » des publics en refus de soins psychiatriques, pour recréer le lien avec le soin, quelles que soit les conditions de vie et la localisation sur le territoire du centre hospitalier de Cadillac.

Nos points forts sont d'avoir pu construire à la fois «un aller-vers», vers les personnes ciblées pour répondre à l'isolement de beaucoup de nos patients et de leurs proches, mais aussi vers les partenaires demandeurs en ayant créé un important réseau sur tout le territoire.

Nous espérons accueillir prochainement le médecin prévu dans ce dispositif.»



Le parcours coordonné de périnatalité, de l'enfant, de l'adolescent et du jeune adulte

Fiche action 18 : création d'un dispositif de psychiatrie périnatale de proximité sur le sud-Gironde

Porteurs : Dr N. Jourdain-Dupain, C. Schloger

Objectifs :

- Création d'une équipe mobile de psychiatrie périnatale sur le sud-Gironde (Eq4P) > équipe étoffée en 2024
- Ouverture d'un hôpital de jour de psychiatrie périnatale (5 places)

« Face aux difficultés psychiques de la période périnatale, du devenir parent et de leurs aléas, l'EQ4P propose depuis octobre 2022 un accompagnement spécifique et individualisé des femmes et des couples depuis la période pré-conceptionnelle jusqu'à la fin de la première année de l'enfant.

L'équipe est composée de quatre infirmières, un psychiatre, une secrétaire et un cadre de santé.

Elle travaille en partenariat avec les différents services de PMI, MDS du sud-gironde, le SAPPH*, les CMP adultes, les unités d'hospitalisation du CH de Cadillac, le CATTP petite enfance de Langon, le réseau de psychiatrie périnatale de Gironde et les professionnels libéraux du territoire (sage-femmes, médecins généralistes, psychiatres...)

Cette offre de soins sera prochainement enrichie avec l'ouverture d'un Hôpital de Jour destiné à accueillir les dyades parent-bébé. »

* SAPPH : Service d'Accompagnement à la Parentalité pour les Personnes en situation de Handicap (Centre Jean Bernard, La Réole)



Equipe Eq4P

Fiche action 19 : création d'une unité mobile petite enfance Rive droite et Entre-deux-mers

Porteur : Dr R. Cammas

Objectifs : la création d'une unité mobile petite enfance (0 à 3 ans) aura pour mission d'aller au-devant des jeunes enfants, de leurs familles mais également des professionnels de la petite enfance qui les accompagnent. , sur le territoire Bordeaux rive droite et Entre-deux-mers. Elle s'appuiera sur les dispositifs de prévention et soin déjà existants, notamment le CMPPE, et sera inscrite dans le réseau de soins gradués et coordonnés (périnatalité et petite enfance).

Projet déposé dans le cadre de l'appel à projet Mesures nouvelles pédo-psychiatrie et périnatalité 2023 et 2024. Lauréat de l'édition 2024.

Démarrage en 2025

Fiche action 20 : création d'une équipe mobile pour adolescents non demandeurs

Porteurs : Dr J. Astier, M. Laurent

Dispositif démarré en mai 2022.

« L'EMAND va à la rencontre d'adolescents en souffrance psychique, en repli, retrait, décrochage et réalise des entretiens dans le lieu de vie du patient, ou sur l'extérieur, avec une proposition de soins sur mesure et en équipe pluridisciplinaire. La famille dans son ensemble fait partie intégrante de la démarche de soins.



Equipe EMAND

Les objectifs sont :

- Mettre en place un dispositif souple d'accès rapide à un diagnostic et à des soins précoces pour adolescents en souffrance psychique, non demandeurs de soins ou en refus de soins en vue de créer un climat de confiance suffisant pour amorcer des soins et limiter l'aggravation des troubles,
- Décloisonner l'offre existante dans les différents champs de la prévention, des soins et du médico-social, en travaillant en réseau avec les acteurs de première ligne,
- Contribuer à un repérage efficace et à un traitement précoce de situations complexes,
- Contribuer à éviter les situations de crise et à limiter le recours à l'hospitalisation.
- Permettre un raccrochage des jeunes dans les structures de soins de secteurs lorsque cela s'avère nécessaire.

Seul au démarrage du projet (mai 2022), l'infirmier a commencé à rencontrer des adolescents sur le territoire du Sud Gironde et a pris quelques contacts avec les partenaires. Avec l'arrivée d'une psychologue en septembre 2023, l'activité a pu se déployer et a permis d'étoffer le diagnostic réseau et le travail partenarial. L'arrivée d'un éducateur spécialisé en juin 2024 et en novembre de la même année du médecin pédopsychiatre a permis d'élargir un peu plus le cadre d'intervention et de déployer le projet dans son entièreté ».

Fiches action 21 et 23 : création d'une unité d'hospitalisation à temps complet pour adolescents 12/17 ans adossée à une un hôpitalisation de jour de crise

Porteurs : Dr Caïd, P. Guagni

Objectif :

- Unité d'hospitalisation de 6 lits pour adolescents 12/17 ans
- Unité d'hospitalisation de jour de crise de 6 places pour adolescents 12/17 ans

Indications : troubles anxieux ou inhibitions sévères, crises suicidaires, troubles de l'humeur

Bilan : les modalités de parcours des adolescents sur le territoire sont travaillées à l'échelle du GCS psychiatrie publique 33. Projet déposé en appel à projet Mesures nouvelles pédopsychiatrie et périnatalité 2024, non retenu.

Projet d'ouverture de l'HDJ de crise pour adolescents fin 2025.

Le parcours coordonné de périnatalité, de l'enfant, de l'adolescent et du jeune adulte

Fiche action 22 : création d'une équipe mobile de soins gradués ambulatoires dédiée aux 16/25 ans présentant des troubles émergents ("ORCHESTRA")

Porteur : Dr Moreau

Objectif : prise en charge spécifique des patients présentant une 1ère décompensation psychique entre 16 et 25 ans (trouble psychotique, de l'humeur ou anxio-dépressif, avec ou sans crise suicidaire), en s'appuyant sur des référents au niveau de chaque CMP pivot et une équipe d'appui mobile et intersectorielle intervenant en soins gradués ambulatoires.



« Orchestra est une équipe mobile intersectorielle dédiée à la prise en charge des patients âgés de 16 à 25 ans souffrant de troubles psychiatriques émergents (principalement les premiers épisodes psychotiques, et les troubles de l'humeur sévère). L'activité d'Orchestra a démarré en janvier 2024 par une phase de préparation, incluant des recrutements, l'élaboration des outils nécessaires et la présentation de l'offre de soins aux différents partenaires.

Le suivi des premiers patients a commencé en Avril 2024 avec une croissance progressive de l'activité au fil des mois. L'équipe



a ainsi pu « aller vers » les patients grâce à des visites à domicile ou sur divers lieux non psychiatriques (mairie, mission locale, MDS ...), tout en assurant un suivi intensif au plus proche des patients. Les objectifs sont de réduire le délai entre l'apparition des symptômes et la mise en place des soins afin réduire les rechutes et prévenir les hospitalisations. Dans le but d'enrichir l'accompagnement, Orchestra prévoit également la mise en place de groupes thérapeutique pour les familles et les personnes concernées, ainsi que la poursuite des rencontres avec les partenaires. »

Equipe Orchestra

Dépôt du dossier de transposition "Predipsy" (systématisation du recours à un IRM cerebral en semi-urgence en cas de 1er épisode psychotique) en FIOF 2024 : retenu par l'ARS. Deploiement 2025 à venir.

Fiche action 28 : prise en charge des lycéens et étudiants à Bordeaux bastide

Porteur : Dr Bouquet

Objectifs :

- Repérage et prise en soins des signes de souffrance psychique des 16-19 ans
- Renforcement de la prise en charge des étudiants en ambulatoire sur le territoire



Bilan : participation de l'équipe du CMP Bordeaux-Bastide à un groupe de travail PTSM sur la prise en charge des étudiants, cartographie de l'existant et recensement des besoins liés aux projets

Fiche action 29 : création d'une offre d'hospitalisation à domicile (HAD)

Porteur : PCME / VPCME

Bilan : le terme d'HAD a été exclu du type de soin proposé en psychiatrie, selon la réglementation liée aux autorisations d'activité de soins en psychiatrie. La « notion de soins intensifs à domicile », faisant partie de l'activité ambulatoire, s'y substitue.

Ce projet à reprendre dans le cadre des VAD menées par les CMP ou par les équipes mobiles.

Une réponse de proximité et d'excellence, permettant la prévention et l'accompagnement des publics les plus fragiles



Fiche action 31 : création d'hôpital de jour pour les ECT

Porteur : Dr Le Bihan

Objectif : permettre aux patients venant de leur domicile pour des séances d'ECT de bénéficier d'une prise en charge complète en hôpital de jour, dans un environnement adapté

Bilan : démarrage avril 2022

« L'unité d'électroconvulsivothérapie (ECT) accueille des patients de l'ensemble des pôles cliniques du CH de Cadillac ou d'autres hôpitaux (notamment de Vauclaire, Agen ou Mont-de-Marsan). Cette unité a été relocalisée dans un espace plus spacieux à l'étage supérieur de l'unité Minkowski (UMD).

Les patients en ambulatoire peuvent désormais rester sur l'unité ECT en hôpital de jour le temps nécessaire à leur surveillance (environ 4 h après le traitement) jusqu'au retour à domicile sans passer par leur unité d'hospitalisation de secteur.

La nouvelle organisation contribue notamment à un meilleur confort pour les patients, avec un lieu aménagé pour leur repos, ainsi qu'à une plus grande sécurité dans les soins et le suivi des patients, la surveillance étant assurée par l'équipe ECT. »



Nouvelle salle d'ECT

Une réponse de proximité et d'excellence, permettant la prévention et l'accompagnements des publics les plus fragiles

Fiches action 24 et 26 : mise en place d'hôpitaux de jour intensifs / centres de jour

Porteur : Dr A. Rust (à l'échelle institutionnelle)

Objectifs des hôpitaux de jour intensifs :

- évaluation et prise en charge rapide d'une situation de crise aiguë ou critique ne nécessitant pas une HC (1er épisode ou décompensation)
- stabilisation du patient en sortie d'hospitalisation complète

Bilan : élaboration en 2023 d'un cahier des charge commun aux 3 hôpitaux de jour adultes (Lormont, Bègles, Cadillac). Lancement de l'HDJ intensif pôle B en janvier 2023 puis sur les pôles C (septembre 2024) et A (octobre 2024).

HDJ intensif Pôle B : démarrage janvier 2023



« Nous sommes une équipe pluridisciplinaire dynamique mettant toute son énergie et sa créativité afin de proposer aux patients une prise en soins sur mesure.

Notre démarche est inclusive.

Nous développons des liens avec les milieux associatifs, culturels et sportifs sur la métropole bordelaise.

Nous avons à cœur de construire un lieu ouvert, repéré par les patients comme un endroit sécurisant et favorisant la libre parole.

Nous développons en continu nos compétences, notre adaptabilité et notre curiosité intellectuelle en exerçant sur l'hôpital de jour intensif, qui accueille des patients aigus quotidiennement sous la forme de groupes thérapeutiques et/ou en entretiens individuels . »



Equipe HDJ La différence Bègles (pôle B)

Hôpital de jour intensif (HDJI) a pour mission de prévenir et d'accompagner les patients / les personnes concernées lors d'un épisode psychiatrique subaiguë sur une courte durée (un mois renouvelable 1 à 2 fois).

L'HDJI permet d'initier et/ou consolider un processus de soins :

Suite à une longue hospitalisation,

Une sortie précoce d'hospitalisation,

Ou lors d'un début de décompensation d'un patient suivi en CMP ou libéral ne nécessitant pas d'hospitalisation complète et ne pouvant être pris en charge sur un parcours ambulatoire classique.

Les indications sont :

- Toute situation psychiatrique subaiguë ne pouvant être gérée dans un parcours ambulatoire classique et ne nécessitant pas ou plus d'hospitalisation à temps plein.
- Toute personne ne nécessitant pas une hospitalisation complète mais présentant une clinique nécessitant une réadaptation thérapeutique.
- Toute personne ayant besoin d'un soutien spécialisé rapide et intensif en réponse à un moment de fragilité de son parcours de vie.
- Suivi ambulatoire obligatoire soit en CMP ou avec un psychiatre libéral.



HDJ intensif Pôle A :
démarrage octobre
2024



Une réponse de proximité
et d'excellence, permettant
la prévention et l'accompa-
gnements des publics
les plus fragiles



*Espace d'apaisement
nouvellement créé sur l'HDJ
intensif (pôle A)*

« L'équipe pluriprofessionnelle de l'HDJ intensif propose depuis septembre 2024 un accompagnement individualisé par l'intermédiaire d'activités thérapeutiques de groupe ou en individuel, des entretiens et des repas thérapeutiques tout en favorisant le maintien des patients dans leur milieu de vie habituel. La mixité des patients relevant de l'HDJ intensif et du CDJ est un réel atout par le partage d'expérience du vécu de la maladie et de son évolution.

HDJ intensif Pôle C :
démarrage septembre
2024

*L'équipe a égale-
ment une mission
de coordination
avec les partenaires
internes et externes
du territoire afin
d'optimiser la prise
en soins des pa-
tients. »*



*Equipe HDJ intensif Le colibri
Cadillac (pôle C)*

Fiche action 25 : renforcement des CATTP

Porteur : PCME / VPCME

Objectifs : renforcer les actions de soutien et thérapies de groupe favorisant l'autonomie et la socialisation, dans un cadre adapté

Actions :

- Adultes : projet à préciser (groupe Résilience)
- Enfants : projet de création d'un CATTP mobile SG

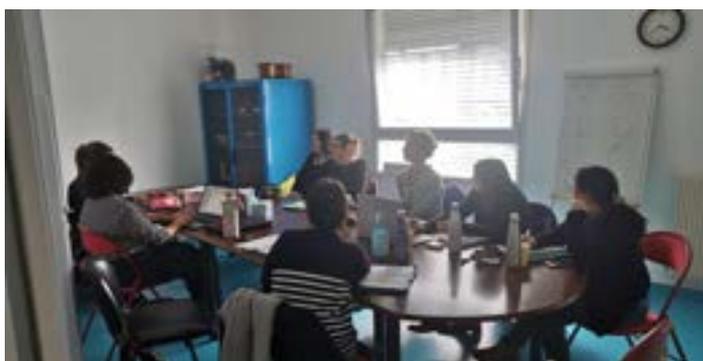


Fiche action 32 : création d'une équipe mobile en gérontopsychiatrie intersectorielle (EMGPI)

Porteur : Dr L. Bayonne, C. Dehouck



« L'activité de l'équipe Mobile de Géronto Psychiatrie Intersectorielle (EMGPI) a démarré le 1^{er} Septembre 2023, d'abord par sa création (recensement, réunions partenaires, création plaquettes etc.) puis petit à petit par les évaluations elles-mêmes (domicile et EHPAD) depuis le 1^{er} Octobre 2023. Les débuts très prometteurs (multiples demandes, retours positifs des partenaires, médecins traitants et équipe d'EHPAD, ainsi que des admissions sur Parchappe plus pertinentes) nous permettent d'entrevoir les perspectives d'organisation à venir, nous avons hâte que l'équipe soit au complet et que l'hôpital de jour d'évaluation soit ouvert pour projeter l'activité comme prévue. »



Equipe EMGPI

Fiche action 33 : création d'un hôpital de jour de gérontopsychiatrie

Porteur : Dr L. Bayonne, C. Dehouck

Objectif : création de 5 places d'hôpital de jour d'évaluation

Ouverture octobre 2024



«L'hôpital de jour d'évaluation de gérontopsychiatrie est une nouvelle activité de soins qui vient compléter la filière de la psychiatrie du sujet âgé en proposant une évaluation pluridisciplinaire au moyen d'expertises médicales et paramédicales. Le demande peut être initiée par le médecin référent du patient (médecin traitant, coordonnateur, CMP, ...) grâce à un formulaire d'adressage. Le patient, sur une demi-journée, peut donc bénéficier d'une évaluation par le binôme infirmier/Aide-soignant-Accompagnant éducatif et social, le psychiatre, le médecin somaticien et la psychologue de l'unité. Il est également possible de débiter un bilan ergothérapie en fonction de la situation du patient. A l'issue de cette évaluation une synthèse comprenant des préconisations est adressée au médecin adresseur. Ces recommandations peuvent être un réajustement thérapeutique, des préconisations non médicamenteuses, une orientation vers un partenaire du secteur ou encore un autre dispositif de soins. L'hôpital de jour d'évaluation propose 5 places sur 6 demi-journées par semaine. »



Inauguration HDJ gérontopsychiatrie le 12/11/2024

Fiches action 34, 35 et 36 : projets spécifiques à la prise en charge de patients de la filière de psychiatrie medico-légale

Porteur : Dr Le Bihan

Actions :

- Réunions d'échange entre équipes médico-soignantes des UMD autour de cas cliniques complexes
- Groupes de parole à destination des familles à l'UMD
- Entretiens médico-soignants filmés sur l'USIP
- Projet réalité virtuelle



Le parcours des patients de la filière de psychiatrie médico-légale

Projet de coopération médicale territoriale PML 33



Fiche action 37 : création d'une antenne de l'Unité medico-psychosociale (UMPJ) départementale

Porteur : Dr Le Bihan

Objectif : évaluer et prendre en charge en ambulatoire les personnes placées sous main de justice en soins pénalement ordonnés (injonction de soins, obligation de soins), au sein d'une antenne faisant partie d'un dispositif départemental coordonné (CH C. Perrens, CH Libourne, CH Cadillac au sein du GCS psychiatrie publique 33).



« L'antenne UMPJ de Cadillac a ouvert en septembre 2022, tout comme les deux autres antennes, avec une montée en puissance progressive de l'activité. »

Cette antenne s'est installée dans de nouveaux locaux route de Branne à Cadillac en novembre 2023 et a ouvert un 2ème site à Bordeaux bastide en août 2023 pour plus de proximité pour les patients de la métropole. »



Equipe UMPJ33

La structuration et le développement de la filière addictologique

"Née en 2012 sur le CH de Cadillac, l'UF addictologie n'a eu de cesse de penser une offre de soin optimale pour répondre aux besoins du territoire du CH de Cadillac, fortement sinistré (tant en matière d'offre de soin que de morbidité addictologique).

Le projet PMS 2022-2027 de structuration de la filière addictologie prévoyait un programme de développement en 6 temps :

- *valorisation de l'activité de consultation addictologique (déployée sur les CMP du secteur du CH de Cadillac) et d'ELSA (Equipe mobile de Liaison et de Soins en Addictologie, intervenant en hospitalisation complète) via des budgets ARS dédiés*
- *mutualisation de l'activité addictologique des CH Cadillac et Sud Gironde : mise en oeuvre depuis Août 2023 avec utilisation d'outils communs, formation des personnels du CH Langon en vue d'une mise à niveau / uniformisation des compétences ;*
- *création d'un HDJ addictologique (activités groupales / bilan addictologique médical à moindre délai ouvert à tout adresseur / évaluation IDE supervisée médicalement et délivrance quotidienne pour les sevrages éthyliques ambulatoires et titration de traitements de substitution aux opiacés) : ouverture de l'HDJ sur son versant activités groupales depuis Février 2024. En cours : HDJ d'évaluation et de suivi.*
- *intégration du PIEA (Pôle Inter-Etablissements d'Addictologie) avec le CHU Charles Perrens et le CHU Haut Lévéque : en cours, prévue d'ici fin 2025.*
- *création de 12 lits de sevrage complexe addictologique : projet mis en stand by pour l'heure au vu des tensions en recrutements médicaux.*
- *obtention d'un niveau 2 de soins en addictologie ».*



Equipe mutualisée d'addictologie

Fiche action 38 : développement d'une activité d'ELSA et mutualisation des équipes addictologiques de consultation et de liaison avec le CH sud-Gironde

La structuration et le développement de la filière addictologique

Porteur : Dr Donon

Objectifs :

- Reconnaissance et valorisation de l'activité d'ELSA (Equipe mobile de Liaison et de Soins en Addictologie, intervenant en hospitalisation complète)
- Mutualisation de l'activité addictologique du CH Cadillac et du CH Sud Gironde



Fiche action 39 : création d'un hôpital de jour d'addictologie

Porteur : Dr Donon

Objectif : création d'un hôpital de jour avec plusieurs activités

- Activités groupales : ouverture le 15/12/2023
- Centre de consultation addictologique (consultations moindre délai, délivrance quotidienne)



Inauguration HDJ addictologique le 20 février 2024

Fiche action 40 : ouverture de lits de sevrage complexe

Porteur : Dr Donon

Objectif : création de lits de sevrage complexe, dédiés à la prise en charge de patients souffrant d'une addiction et présentant une co-morbidité psychiatrique, relevant de soins sans consentement ou de soins libres



Projet différé.

Le développement des soins somatiques, de la prévention et de la pharmacie

Fiche action 44 : améliorer l'accès à la prévention et aux soins somatiques en CMP

Porteurs: Dr Messer, Dr Demelin

Démarrage en novembre 2023, lancement auprès des patients en février 2024



Equipe mobile somatique en CMP

« La création de l'équipe mobile somatique en psychiatrie répond à la volonté d'améliorer la prise en charge globale des patients. Composée d'un médecin somaticien et d'une IDE, cette équipe a pour mission d'améliorer la prise en charge somatique des patients, en orientant et en facilitant l'accès à un médecin traitant.

Elle cible les patients suivis en centres médico-psychologiques et particulièrement suivis sur Créon, La Réole et Bazas. En apportant une coordination étroite entre la santé mentale et la santé physique, ce projet vise à assurer une approche holistique du « bien-être » des patients et ainsi, améliorer la qualité de vie de ceux-ci.

Aussi pour réussir ce défi, la coopération entre la médecine de ville et l'Hôpital est un axe de travail fort.

Le développement de cette activité sur d'autres CMP, et d'autres pôles au sein du CH de Cadillac sont des perspectives à court terme (Langon, Bordeaux gare) ».

Fiches action 41, 42, 43, 45, 46 et 51 : améliorer l'accès à la prévention et aux soins somatiques en hospitalisation complète

Porteurs : Dr Messer / Dr Parneix / B. Toitot

Objectifs :

- Amélioration du lien ville-hôpital / renforcement équipe somatique par IDE fin 2024
- Développer l'accès aux services d'urgences générales pour les patients hospitalisés
- Réouverture du cabinet dentaire du site central
- Développer l'accès à la médecine de spécialité (hors télémédecine) : consultations gynécologiques sur le site central depuis octobre 2022
- Développer l'accès aux professionnels paramédicaux (kinésithérapeutes, orthophonistes)
- Amélioration du diagnostic et de la prise en charge du syndrome métabolique



Fiche action 30 : développement de la prévention (somatique)

Porteur : chargé de mission prévention, en lien avec les responsables de la filière somatique

Objectifs :

- Favoriser la mise en œuvre de pratiques préventives intégrées aux soins (cf recommandations HAS) ●
- Assurer les relais de campagnes de santé publique (moi(s) sans tabac, octobre rose, mars bleu...) ●
- Définir une politique de prévention et de dépistage pour les patients hospitalisés en psychiatrie ●

Bilan :

- ⇒ animation d'ateliers de prévention santé sexuelle
- ⇒ animation d'ateliers d'hygiène bucco-dentaire

Le poste d'animateur chargé de mission prévention (somatique) a été transféré au CH sud Gironde fin 2024.

Le développement des soins somatiques, de la prévention et de la pharmacie



Atelier campagne Moi(s) sans tabac

Fiches action 47, 48, 49 et 50 : les projets spécifiques à la prise en charge pharmaceutique

Porteur : Dr Parneix

Objectifs :

- Déploiement des préparateurs en pharmacie hospitalière ●
- Harmonisation des pratiques de la prise en charge médicamenteuse en CMP ●
- Déploiement des activités de pharmacie clinique ●
- Sécurisation de la dispensation aux patients par l'automate ●

Bilan : dépôt d'un projet de mise en place d'entretiens pharmaceutiques en CMP dans le cadre du FIOP 2023 et du FIOP 2024. Financement du projet pour 2025.



Fiche action 52 : mise en place d'une offre de téléconsultations par les CMP / CMPEA

Porteur : DIM / DSIO

Objectif : développer les modalités d'accès aux soins psychiatriques pour des patients pris en charge en CMP ou CMPEA via la télémédecine, et en particulier par un système de visioconsultations.



Les visioconsultations ont vocation à être déployées de façon complémentaire aux consultations en présentiel en CMP, sans s'y substituer. Il s'agit d'une option qui pourra être favorisée en fonction du profil du patient, de son équipement, de sa capacité à utiliser des outils numériques, et du contexte sanitaire.

Démarrage en janvier 2023, avec 10 CMP / CMPEA volontaires pour l'expérimentation du dispositif. Premier bilan intermédiaire effectué en octobre 2023. puis à fin 2024.

Fiche action 53 : développement d'une offre de téléexpertise pour les partenaires du territoire du CH

Porteur : Dr Bayonne

Objectifs :

- Développer le recours à la télémédecine en tant que centre expert (gérontopsiatrie)
- Identifier les autres filières susceptibles de bénéficier de téléexpertise



Fiche action 54 : recours à la médecine de spécialité pour les patients hospitalisés via télémédecine

Porteurs : Dr Leport

Objectifs :

- identifier et prioriser les filières spécialisées pouvant faire l'objet de convention
- établir les partenariats et définir les modalités organisationnelles



Bilan : expérimentation des téléexpertises des ECG en 2024. Initialement pensé pour les patients hospitalisés, le déploiement est finalement priorisé pour les patients suivis en CMP.

Fiche action 57 : initialisation de la recherche paramédicale

Porteur : B. Toitot, E. Laye

Binôme de recherche paramédicale : H. Seegers, Y. Isidore



« L'Unité de Recherche Paramédicale et Socio-Éducative, établie en 2022 et composée d'une infirmière et d'un cadre de santé, a pour vocation de soutenir les équipes souhaitant s'engager dans des projets de recherche et des publications. Depuis sa création, de nombreux soignants et éducateurs se sont impliqués en tant que référents de recherche, contribuant activement à la rédaction d'articles et à une étude qualitative menée auprès de 223 professionnels du Centre Hospitalier. Cette étude a été valorisée par la présentation d'un poster en congrès. L'organisation d'une formation annuelle de « sensibilisation à la recherche » dès octobre 2024 et de la première journée de la recherche paramédicale et socio-éducative en novembre 2024 témoigne de notre engagement à développer les compétences et à diffuser les connaissances. À long terme, nos objectifs visent à ancrer une culture de recherche solide et durable parmi les professionnels paramédicaux et socio-éducatifs de l'établissement, et à promouvoir l'amélioration continue des pratiques professionnelles fondée sur les résultats de la recherche »

La développement et la structuration de la recherche



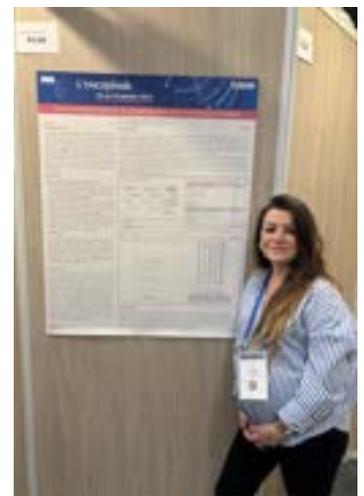
1er colloque de la recherche paramédicale - "Apaiser en psychiatrie" le 28 novembre 2024

Fiches action 58 et 59 : structuration des projets de recherche et de l'innovation et valorisation de la recherche

Porteurs : Dr Le Bihan, F. Hitier

Objectifs :

- Création d'une commission recherche et innovation (CRI)
- Ouverture d'un compte SIGAPS-SIGREC
- Formations à la recherche
- Rédaction d'une procédure d'élaboration d'un projet de recherche en santé
- Recrutement d'un coordonnateur de projets de recherche
- Structuration d'une Unité de Recherche Clinique



Alix Lavandier, coordinatrice des projets de recherche



Centre hospitalier de Cadillac

89 rue Cazeaux Cazalet

33410 CADILLAC

Téléphone 05 56 76 54 54

info@ch-cadillac.fr

Feuille de route 2025-2026

De nombreuses actions sont programmées pour la période 2025-2026.

Parmi elles, citons trois projets structurants pour l'offre de soins du CH de Cadillac, axes prioritaires de cette période :

- Les CMP pivots, complémentaires des HDJ intensifs déployés en 2024
- L'HDJ de crise pour adolescents
- Le centre de consultation addictologique

Cette période sera également celle de la consolidation du fonctionnement des équipes nouvellement créées, afin de veiller à la bonne articulation de tous les dispositifs entre eux et avec les partenaires.

